



COURS PI

☆ *L'école sur-mesure* ☆

de la Maternelle au Bac, Établissement d'enseignement
privé à distance, déclaré auprès du Rectorat de Paris

4^{ème}

Histoire-Géographie Enseignement Moral et Civique

Cursus annuel



- ✓ **Leçons détaillées**
pour apprendre les notions en jeu
- ✓ **Exemples et illustrations**
pour comprendre par soi-même
- ✓ **Prolongement numérique**
pour être acteur et aller + loin
- ✓ **Exercices d'application**
pour s'entraîner encore et encore
- ✓ **Corrigés des exercices**
pour vérifier ses acquis



8.0

LE MOT DE L'AUTEUR

Ce manuel est divisé en **thèmes**, conformes aux programmes de 4^{ème} de l'Éducation nationale, eux-mêmes souvent subdivisés en plusieurs **chapitres**.

Thèmes et chapitres n'ont pas tous un volume égal : pas d'inquiétude, cela est tout à fait normal, ils sont calibrés en fonction du temps qu'il est prévu que vous y passiez.

En **Histoire**, notre voyage débutera au **XVIII^{ème} siècle**, à la découverte de l'Europe et du monde de cette époque.

Notre deuxième temps fort nous permettra de mieux connaître la période de la **Révolution**, puis celle de l'**Empire**. Un gros temps fort !

Enfin, nous ferons cap sur le **XIX^{ème} siècle**, pour nous arrêter aux portes de la première guerre mondiale.

En **Géographie**, nous parlerons **mondialisation**. Pour mieux comprendre le mécanisme des échanges, puis en zoomant sur un certain nombre de territoires aux spécificités différentes. Pour, enfin, nous questionner et réfléchir.

En **Enseignement Moral et Civique**, c'est une **toute nouvelle approche de voyager de cette discipline que nous vous proposerons** tout au long de ce cursus !

Nous en avons retissé le programme pour qu'il soit **décliné** au sein d'un **thème unique**, « **Défendre les droits et les libertés** », que l'on explorera sous différentes facettes.

Mais pas seulement...

Non, « pas seulement », et l'intérêt majeur de l'expérience est en réalité ici : **imaginer autour une activité fil rouge dont VOUS êtes l'acteur, le moteur, le décideur !**

... Suspens...

De tout cela nous vous laissons le plaisir de la surprise ; rassurez-vous la torture de l'attente sera de courte durée : ce cursus s'ouvre justement sur l'Éducation aux Médias et à l'Information, son fil rouge et votre projet...

Je vous souhaite une belle année !

L'AUTEUR



Aurore SAFFRE

« L'enseignement c'est avant tout intéresser les élèves et n'oublier personne ». Professeure certifiée et passionnée, son approche est centrée sur une transmission inspirante et sur la réconciliation de l'élève avec la matière s'il ne l'aimait pas déjà avant. Enseignante par vocation, elle se passionne pour l'histoire comme facteur de compréhension du monde réel, de nos origines et de notre environnement.

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Classe de **Quatrième**

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION • Le fil rouge 1

Défendre la liberté d'expression

Projet	♦ La liberté d'expression : le fil rouge	1
	• Le cadre : votre projet de l'année	1
	• Où et quand ? Comment votre dossier va se construire.....	2
	• Quoi ? Le choix de votre dossier.....	2
	• Comment ? La méthode : récolter, trier, garder la trace.....	4
	• Pourquoi ? L'objectif final : un dossier, sa présentation	5
Étape 0	♦ Le socle du dossier	6
	• Vos premiers documents : le socle du dossier.....	6
	• Et maintenant ? Au travail : votre première récolte	8
Étape 0	♦ Le kit de départ	9
	• Le kit de départ : votre affaire, instruite.....	9

HISTOIRE • Thème 1 13

L'Europe et le monde au XVIII^{ème} siècle

Chap. 1	♦ L'Europe et le monde au début du XVIII ^{ème} siècle	13
	• Les grandes puissances européennes.....	17
	• Les domaines coloniaux.....	17
	• Les échanges mondiaux.....	17
Chap. 2	♦ Les traites négrières et l'esclavage	18
	• Le développement des traites négrières.....	22
	• Le commerce triangulaire.....	22
Chap. 3	♦ L'Europe des Lumières	24
	• Les Lumières.....	26
	• Les idées nouvelles.....	26
Chap. 4	♦ Les difficultés de la monarchie sous Louis XVI	28
	• La crise de la monarchie française	33
	• L'impact de la révolution américaine.....	34

GÉOGRAPHIE • Thème 1 35

L'urbanisation du monde

Chap. 1	♦ Espaces et paysages de l'urbanisation	35
	• L'urbanisation, la grande transformation de notre époque.....	38
	• Des paysages ordonnés du centre aux périphéries.....	40
Chap. 2	♦ Des villes inégalement connectées aux réseaux de la mondialisation	41
	• Un club de villes branchées sur le monde.....	43
	• Les perdantes de la connexion.....	44

HISTOIRE • Thème 2 45

La Révolution et l'Empire

Chap. 1 ♦ Les temps forts de la Révolution	45
• 1789-1791 : l'affirmation de la souveraineté populaire.....	49
• 1792-1794 : de la République à la Terreur.....	54
• 1799-1804 : du Consulat à l'Empire.....	58

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE • Thème unique 61

Défendre les droits et les libertés

Chap. 1 ♦ Des libertés fondamentales, encadrées par la loi	61
• Lire le mode d'emploi (pour une fois).....	64
• Des libertés fondamentales, conquises depuis 1789.....	64
• Des libertés encadrées par la loi : l'ordre public.....	66
• La République face aux dérives sectaires.....	67

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION • Le fil rouge 69

Défendre la liberté d'expression

Projet ♦ Étape 1	69
• La récolte n°1 : la liberté d'expression, une liberté parmi les autres.....	69
• Le dossier : la ou les libertés en jeu.....	72

HISTOIRE • Thème 2 (suite) 75

La Révolution et l'Empire

Chap. 2 ♦ Les fondations d'une France nouvelle pendant la Révolution et l'Empire	75
• Les fondations d'une nouvelle France.....	78
• Des difficultés persistantes.....	78
Chap. 3 ♦ La France et l'Europe en 1815	79
• Le possible retour de l'ordre ancien.....	84
• La montée du sentiment national.....	84

GÉOGRAPHIE • Thème 2 87

Les mobilités humaines transnationales

• Des mobilités transnationales importantes.....	93
• Tourisme : une mobilité nationale et internationale qui impacte l'environnement.....	93

HISTOIRE • Thème 3 95

Le XIX^{ème} siècle

Chap. 1 ♦ L'âge industriel	95
• Le chemin de fer.....	95
• Conséquences sociales et condition ouvrière.....	97
Chap. 2 ♦ La révolution industrielle et le trident charbon-pétrole-électricité	100
• L'industrialisation et les conséquences économiques.....	101
• Les conséquences sociales.....	101
Chap. 3 ♦ La révolution de 1848	103
• Un soulèvement français.....	104
• Une crise européenne.....	104

Chap. 4 ♦ Conquêtes et sociétés coloniales 105

- *La conquête européenne*..... 109
- *Colonisateurs et colonisés : un rapport de domination*..... 109

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE • Thème unique 111

Défendre les droits et les libertés

Chap. 2 ♦ Le droit et la justice, garants des libertés 111

- *Le droit au quotidien*..... 114
- *La justice, garante du respect du droit*..... 116
- *L'État de droit, notre bouclier commun*..... 117

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION • Le fil rouge 119

Défendre la liberté d'expression

Projet ♦ Étape 2 119

- *La récolte n°2 : l'État protecteur de la liberté d'expression, les repères juridiques majeurs*..... 119
- *Le dossier : qui arbitre ?*..... 122

HISTOIRE • Thème 3 (suite) 125

Le XIX^{ème} siècle

Chap. 5 ♦ L'évolution politique de la France, 1815-1914 125

- *1815-1871 : le temps des incertitudes*..... 130
- *1871-1914 : la naissance et l'enracinement de la III^{ème} République*..... 134
- *L'Europe en 1914*..... 138
- *Conditions féminines : la loi, le travail, les luttes*..... 141

GÉOGRAPHIE • Thème 3 143

Des espaces transformés par la mondialisation

Chap. 1 ♦ Mers et océans : un monde maritimisé 143

- *La conteneurisation, moteur discret de la mondialisation*..... 145
- *Des flux concentrés sur quelques routes et quelques portes*..... 147
- *Géopolitique et écologie : la mer au centre du jeu*..... 149

Chap. 2 ♦ L'adaptation du territoire des États-Unis aux nouvelles conditions de la mondialisation 150

- *Un territoire aimanté par la mondialisation*..... 152
- *S'adapter ou rouiller : les leçons du territoire américain*..... 153

Chap. 3 ♦ Les dynamiques d'un grand ensemble géographique africain : l'Afrique australe 155

- *Le développement d'un ensemble régional*..... 158

Chap. 4 ♦ Questions sur la mondialisation 159

- *Une culture mondialisée*..... 162
- *Le maintien d'une diversité culturelle*..... 162

Défendre les droits et les libertés

Chap. 3 ♦ La sûreté : protéger les citoyens et l'ordre public **163**

- La sûreté, premier des services publics..... 164
- La menace terroriste, un danger de l'ère mondialisée..... 165
- Les crises, épreuve de vérité de l'État de droit..... 165

ÉDUCATION AUX MÉDIAS ET À L'INFORMATION • Le fil rouge..... **167**

Défendre la liberté d'expression

Projet ♦ Étape 3 **167**

- La récolte n°3 : la liberté d'expression à l'épreuve des crises..... 167
- Le dossier : votre verdict..... 170

CORRECTIONS • Exercices, activités et applications **173**

Tous les exercices, activités et applications proposés dans nos manuels disposent de corrigés-types.

Pour une meilleure manipulation et une flexibilité élargie dans le schéma d'apprentissages :

Papier ♦ La **version papier** vous les propose regroupés en fin de fascicule, dans l'ordre de progression de vos apprentissages, facilement repérables à leur contour en **couleur**

PoulPi ♦ En **version numérique** comme en **version papier** chaque correction est accessible en scannant le QR code que vous trouverez à l'emplacement de l'énoncé correspondant.

N.B. : attention, l'ensemble des **QR codes orange** que vous trouverez dans ce manuel ont un **accès réservé à un profil encadrant** ; leur accès est impossible à partir d'un profil apprenant.

ÉVALUATIONS • Contrôles périodiques des acquis **hors manuel**

Neuf temps d'évaluation sont positionnés dans ce manuel.

Clairement identifiés, ils vous indiquent le moment de composer les devoirs que vous transmettez ensuite au corps enseignant pour évaluation de vos nouvelles acquisitions.

Par simple connexion sur un navigateur Internet ou en suivant le QR code ci-contre, rendez-vous sur **PoulPi** pour : y retrouver vos énoncés au format numérique et les télécharger ; déposer vos copies ; les retrouver corrigées, notées et annotées ; directement enregistrer vos exercices d'oralité ; et bien plus encore...



N.B. : attention, l'ensemble des **QR codes bleus** que vous trouverez dans ce manuel sont accessibles **tant depuis un profil encadrant que depuis un profil apprenant**.

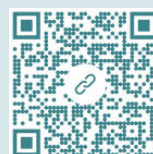


Le cours



← Votre manuel, partie **cours**, en version numérique

Votre **tableau de bord**, sur PoulPi, en accès rapide →



ÉDUCATION AUX MÉDIAS & À L'INFO.

Défendre la liberté d'expression

Le fil rouge

BIENVENUE !

D'abord, une histoire

Un matin, en ouvrant votre téléphone, vous tombez sur une vidéo : un chanteur que vous aimez aurait insulté ses fans. À midi, un ami vous jure que c'est faux. Le soir, le chanteur annonce qu'il porte plainte contre le site qui a inventé l'histoire. En une seule journée, vous avez croisé une rumeur, une opinion, un démenti et une action en justice. Qui disait vrai ? Qui avait le droit de dire quoi ? Et qu'est-ce qui empêche n'importe qui de raconter n'importe quoi sur n'importe qui ?

Répondre à ces questions, cela s'apprend. Avec l'âge, avec l'expérience de la vie...

Ou avec un p'tit coup de pouce en EMI ! Oui, c'est exactement cela l'objet de l'Éducation aux Médias et à l'Information, qui fait maintenant partie des programmes de Collège, au même titre, par exemple, que l'Histoire ou que la Géographie.

Nous avons imaginé vous la faire approcher à partir d'un angle qui devrait vous plaire : le savoir-faire.

En l'occurrence, **celui des journalistes et des enquêteurs** : chercher l'information, vérifier d'où elle vient, croiser les sources, trier l'essentiel du bruit, hiérarchiser, puis produire à son tour une information solide. Pour pouvoir en répondre, sereinement.

Pour résumer, dans « savoir-faire », sauf erreur de notre part, il y a « faire ». Bien, **vous allez donc « faire »**. Oui, oui.

Cette année, ce rôle d'enquêteur, vous allez l'endosser pour de bon. Et votre terrain d'enquête n'est pas choisi au hasard : c'est le droit qui rend tout ce travail possible !

Sans liberté d'expression : pas de journaliste, pas d'enquête, pas de démenti – et la rumeur du matin aurait eu le dernier mot.

Voilà précisément ce qui a fini de nous convaincre de vous bâtir cette idée fil rouge : en enquêtant sur la liberté d'expression, vous pratiquerez précisément ce qu'elle protège. *Le beurre, et l'argent du beurre en quelque sorte.*

Allez, venez, on vous explique tout...

LE CADRE

Votre projet de l'année

Le programme officiel d'Enseignement Moral et Civique de votre année de Quatrième porte un titre : « Défendre les droits et les libertés ».

Parmi toutes les libertés que vous allez étudier, il en est une qui permet de défendre toutes les autres : si elle recule, plus personne ne peut dénoncer les injustices, alerter, débattre, se moquer ou contredire.

C'est, comme nous l'avons déjà évoqué, **la liberté d'expression**.

Ce dossier vous propose de la prendre pour objet d'enquête pendant toute l'année : récolter des documents, les trier, les interroger, puis produire votre propre travail.

Une activité fil rouge que vous rencontrerez de-ci, de-là, tout au long de votre progression dans ce cursus.

Et après ce long temps d'enquête, il sera temps d'en livrer les résultats, évidemment ! Mais le temps du tout dernier devoir et d'y pouvoir écouter vos conclusions est encore bien, bien, bien loin...

Commençons par le début, si vous le voulez bien.

OÙ ET QUAND ? Comment votre dossier va se construire

Première information importante à retenir : pas de stress, tout est pensé, tout est prévu.

La preuve : non vous n'aurez pas à avancer « à l'aveugle », devant partir en solitaire à la recherche de pistes, sans trop bien savoir où aller.

Non camarade : **vos terrain d'enquête, vous le tenez entre vos mains !**

« Le "où", ok vous y avez pensé. Mais le "QUAND", on en fait quoi du quand je dois enquêter ? »

Là encore c'est limpide : une fois passé ce chapitre d'ouverture, **ce fil rouge se déploiera au sein de chaque chapitre d'EMC que vous rencontrerez.**

Et **chacune de ces étapes** est portée par **UNE grande question**. Comme vous l'avez déjà imaginé, face à chaque question, il vous sera proposé tous les documents nécessaires pour mener votre enquête.

Concrètement ? **Tableau de bord :**

Étape	La grande question	Votre dossier
0 (ici)	D'où vient la liberté d'expression et que protège-t-elle ?	<i>Vous choisissez votre affaire, et vous l'instruisez : les faits, la chronologie, la fiche d'identité.</i>
1	Quelles sont les libertés de chacun, et pourquoi toutes ont-elles des limites ?	<i>Votre affaire qualifiée : la ou les libertés en jeu, et ce qui leur fait face.</i>
2	Qui garantit concrètement les droits et les libertés ?	<i>Votre affaire arbitrée : qui a tranché, et ce que ça a changé.</i>
3	Comment protéger les citoyens sans étouffer leurs libertés ?	<i>Votre affaire jugée par vous : transposition, et verdict.</i>

Bien, mais vous aurez récolté alors nous direz-vous, pas CONSTRUIT un dossier ! Vrai, mais faux car en réalité, mises bout à bout, ces questions successives dessinent presque d'elles-mêmes le plan de votre dossier.

Après, attention, aucune obligation de suivre ce schéma-là : le choix du plan vous appartient et n'appartient qu'à vous, n'est-ce pas. C'est VOTRE dossier !

De même, ne vous bridez pas : tout document du manuel (en histoire, en géographie, dans les devoirs) et toute trouvaille personnelle (article, émission, exposition, actualité) peut nourrir votre dossier, du moment que la source est notée, vérifiée et crédible. (bis) C'est VOTRE dossier !

QUOI ? Le choix de votre dossier

« Le "où", ok. Le "quand", ok. Mais le "QUOI" ? Récolter c'est bien beau, mais d'abord je cherche QUOI et pour répondre à QUOI ? »

Nouvelle question pertinente, bravo !

Toute votre récolte doit se faire sous un angle précis : celui de votre affaire. C'est elle qui transformera un tas de documents en une enquête personnelle.

Et cette affaire, c'est à VOUS de la choisir ! De la choisir, oui, mais parmi les huit que nous avons préparées pour vous, pour avoir l'assurance que vous partiez dans une bonne direction.

Huit affaires réelles, huit personnes ou situations, et à chaque fois la même collision : une parole, une limite, un choc entre les deux. **Votre dossier de l'année, ce sera l'une d'elles.**

On vous les présente ! Retenez par exemple celle qui vous fait réagir, celle sur laquelle vous avez déjà envie de dire quelque chose...

Voici venu le temps de votre première décision, celle du choix de votre dossier :



Le dossier **Orelsan**

Vous le connaissez en tête des ventes, en bande dessinée, au cinéma. En 2009, huit chansons interprétées en concert lui valent la plainte de cinq associations : injure, provocation à la violence. Sept ans de procédure, une condamnation, puis une relaxe qui fait date. La question de son dossier : peut-on tout dire dans une chanson, et qui en décide ?



Le dossier **Malala**

À onze ans, Malala Yousafzai raconte sous pseudonyme l'interdiction d'école faite aux filles de sa vallée, au Pakistan. On tente de la tuer pour la faire taire ; elle survit, parle à la tribune de l'ONU, et reçoit le prix Nobel de la paix à dix-sept ans, la plus jeune de l'histoire. La question de son dossier : que peut une voix seule contre ceux qui veulent le silence ?



Le dossier **Zola**

13 janvier 1898. À la une du journal L'Aurore, sur six colonnes : « J'accuse... ! ». L'écrivain le plus célèbre de France attaque nommément l'état-major de l'armée pour sauver un innocent, le capitaine Dreyfus. Il sait exactement ce qu'il risque : il l'écrit noir sur blanc dans le texte. Vous retrouverez l'affaire dans votre manuel d'histoire. La question de son dossier : jusqu'où peut-on aller pour faire éclater une vérité ?

Le monument national (Les Misérables, Notre-Dame de Paris...) a passé dix-neuf ans dehors ! En 1851, Napoléon III prend le pouvoir par la force ; Hugo refuse de se taire, et choisit l'exil sur des îles anglo-normandes plutôt que le silence, à écrire contre celui qu'il surnomme « Napoléon le Petit ». Vous avez déjà croisé sa voix dans le socle (doc. 2) ; vous le retrouverez en français. La question de son dossier vous concerne à hauteur d'homme : que seriez-vous prêt à perdre pour continuer à dire ce que vous pensez ?

Le dossier **Hugo**



Le dossier **Léna Situations**



L'une des créatrices les plus suivies de France : des millions d'abonnés, des livres, des projets. Et, depuis des années, des vagues régulières de moqueries et d'attaques en ligne, dont elle a parlé publiquement. Ce dossier cache un piège, et c'est pour cela qu'on vous le propose : la liberté à interroger n'est pas la sienne. La question de son dossier : a-t-on le droit de tout dire sur quelqu'un de connu ?

Le dossier **Aya Nakamura**

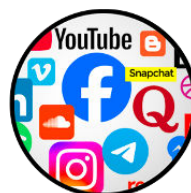
Mars 2024 : la rumeur qu'elle pourrait chanter aux Jeux olympiques de Paris déclenche une banderole insultante, un déferlement d'attaques en ligne, une enquête judiciaire. Juillet 2024 : elle chante, avec la Garde républicaine, devant le monde entier. Entre ces deux dates passe la ligne que ce dossier explore. La question : critiquer une artiste, attaquer une personne, où est la frontière ?



Le dossier **Almendralejo**

Septembre 2023, Almendralejo, Espagne. Des collégiens fabriquent avec une application d'intelligence artificielle de fausses photos dénudées d'une vingtaine de camarades, et les font circuler. Un pays entier

découvre que l'outil est à la portée de n'importe quelle cour de collège. La question de ce dossier, la plus dérangeante des huit : fabriquer une fausse image de quelqu'un, est-ce encore « s'exprimer » ?



Le dossier « **Réseaux interdits aux moins de 15 ans** »

Le seul dossier sans personnage : l'affaire, c'est peut-être la vôtre. La France a voté une « majorité numérique » à 15 ans ; l'Australie a interdit les réseaux sociaux aux moins de 16 ans ; l'Europe en débat. Les arbitres délibèrent encore, et vous enquêterez pendant qu'ils délibèrent. La question du dossier : protéger les mineurs, est-ce une raison suffisante pour restreindre leur liberté de s'exprimer ?

Et la neuvième affaire ? Une neuvième affaire ? Quelle neuvième affaire ? **Confisquée !**

Il devait en effet y avoir un « **Dossier 9** » : **le dossier Serge Gainsbourg !**

Le dossier de l'homme qui a brûlé un billet de 500 francs en direct à la télévision. Nous vous la confisquons, et c'est un cadeau : elle devient NOTRE dossier-témoin. À chaque étape de notre fil rouge, nous construirons son dossier sous vos yeux, geste par geste, fiche par fiche. Avant chaque travail sur votre affaire, vous verrez donc à quoi peut ressembler le résultat.

Première démonstration à la fin de ce chapitre, avec votre kit de départ !

Souvenez-vous, « *pas de stress* » avons-nous dit : si vous avez un doute, que tout va un peu vite et ressentez le besoin de réfléchir...

1) Votre choix n'est pas un enfermement : jusqu'à la fin de l'étape 1, vous pouvez changer d'affaire, sans perdre grand-chose de votre récolte. Ensuite, on s'engage : un enquêteur termine son enquête !

2) Il vous suffit de changer le « quand » : rien ne vous oblige à vous plonger dans une des étapes du fil rouge au moment où il vous est présenté dans le manuel. Le premier temps d'enquête qui n'est qu'à deux pages d'ici ne vous en voudra pas de l'enjamber et de revenir vers lui après que le chapitre d'Histoire a servi de mise en route.



Choisissez et ouvrez dès maintenant votre carnet de récolte : un cahier dédié, ou un fichier si vous préférez travailler à l'écran. C'est le carnet de l'enquêteur, celui où rien ne se perd. Et vous le mettez en route dès la fin de cette ouverture, avec vos premières fiches !

Alors autant jeter un œil sans attendre à notre triptyque « récolter, trier, garder trace » :

1 Récolter.

Vous avez 2 types de récoltes possibles : soit récolter ce que nous semons ; soit récolter, par vous-même, des éléments à l'extérieur de ce cursus. Nous reviendrons un peu plus loin sur la première option ; ce qui nous intéresse ici est de vous dire 2 mots de la seconde.

Le premier : « aller récolter de l'information pour mon dossier EMI » n'oblige pas à ce que vous vous dirigiez vers un ordinateur... Dépendamment de ce que vous cherchez, journaux, magazines et surtout bibliothèques sont aussi des directions dans lesquelles regarder.

Le deuxième mot tient en réalité en trois règles ; les « **trois règles d'or** » que vous retrouverez dans tout travail sérieux sur l'information :

- o **Jamais de document sans source.** Un document dont on ne sait pas d'où il vient ne prouve rien.
- o **Croisez avant d'affirmer.** Une information ne devient solide que confirmée par au moins deux sources indépendantes.
- o **Distinguez les faits des opinions.** Les deux sont utiles à votre dossier – à condition de ne jamais les confondre.

2 Trier.

Le tri est un exercice d'une importance majeure, et que vous rencontrerez sous 2 formes.

En phase de récolte, il est question de trier entre le « bon » et le « pas bon ».

Plus tard, si l'on a retenu trop de documents, il sera alors question de trier entre le « meilleur » et le « moins bon ».

Pour être « bon », il est indispensable qu'un document apporte quelque chose face à votre affaire.

Pour être meilleur, il n'existe qu'une seule question : « **qu'est-ce que cela m'apporte pour MON AFFAIRE ?** ».

Ne reste ensuite qu'à établir un classement de vos réponses.

C'est ainsi, et seulement ainsi, que vous pouvez efficacement décider de quoi garder trace.

3 Garder trace.

Garder trace, ça revient à avoir assez de valeur pour mériter d'entrer dans votre carnet de récolte.

Et pour cela, pour chaque document retenu, vous remplirez une fiche calquée sur ce modèle :

Source exacte	Auteur ou média, titre, date – et adresse du lien s'il s'agit d'une ressource en ligne
Nature	Texte de loi, article de presse, image, vidéo, podcast, témoignage...
Ce que dit le document	En deux ou trois phrases, fidèles au document
Fait ou opinion ?	Ce document rapporte-t-il des faits vérifiables, ou exprime-t-il un point de vue ?
Ce que j'en retiens pour MON doss'	L'idée, l'exemple ou le chiffre qui servira mon enquête
Libertés mentionnées	Si le document nomme une liberté, recopiez les mots exacts (« liberté de... ») ; sans vous interroger plus que cela là-dessus, ce sera justement tout l'enjeu de l'étape 1 que nous rencontrerons plus loin dans ce manuel



Rien de tout ceci avant le devoir 9, tout dernier devoir du cursus, venant après le tout dernier chapitre d'EMC, lui-même tout dernier chapitre du cursus. Néanmoins, savoir ce qui sera attendu est indispensable. Voici :

Le contenu	Des documents variés, sourcés, exploités – votre carnet de récolte est la matière première
La construction	Un plan clair , par exemple construit autour des grandes questions de l'année
L'expression	5 à 10 minutes en continu, audible et structuré – cela se prépare et s'entraîne
Le jugement	Une conclusion personnelle argumentée : votre réponse, votre avis. À vous.

Voilà pour le « mode d'emploi » !

Il est l'heure de se jeter à l'eau !

Rappelez-vous, nous avons posé le principe que :

1 étape = 1 grande question = 1 lot d'éléments à récupérer

Si vous n'avez plus en tête ce à quoi cela correspondait pour l'étape 0, jetez d'abord un œil au tableau de bord avant de glisser en page suivante.

Puis lancez-vous !

Un dernier conseil : le mode d'emploi était dense en informations. Et croyez-nous : rien dans ce mode d'emploi n'est là par hasard, tout ce qui s'y trouve a été jugé comme susceptible de vous guider et de vous aider dans cette activité fil rouge. Notre conseil sera donc : n'hésitez pas à y revenir de temps en temps, pour le relire.

Et appliquer ce petit conseil pour la première fois après avoir lu la section « et maintenant » (et donc avant de vous y être attaqué) serait un moment, selon nous, bien choisi.

ÉTAPE 0 Vos premiers documents : le socle du dossier

*Les huit documents qui suivent sont le **point de départ des huit affaires** : ils racontent d'où vient la liberté d'expression, ce qu'elle protège, et pourquoi la loi lui fixe des limites depuis l'origine. Lisez, regardez et écoutez l'ensemble avant de répondre aux questions.*

Doc. 1 : la proclamation de 1789

Article 10. Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

Article 11. La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'Homme : tout Citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi.

Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789

Doc. 2 : Victor Hugo à la tribune, pour défendre la presse et défendre le vote

En 1848, la République vient d'être proclamée et le suffrage universel masculin institué. Après les émeutes de juin, le gouvernement veut encadrer plus sévèrement les journaux. Le 11 septembre, le député Victor Hugo monte à la tribune de l'Assemblée nationale :

« Permettez-moi, messieurs, en terminant ce peu de paroles, de vous dire, de déposer dans vos consciences une pensée qui, je le déclare, devrait, selon moi, dominer cette discussion : c'est que le principe de la liberté de la presse n'est pas moins essentiel, n'est pas moins sacré que le principe du suffrage universel. [...] La liberté de la presse à côté du suffrage universel, c'est la pensée de tous éclairant le gouvernement de tous. Attenter à l'une, c'est attenter à l'autre. [...] La liberté de la presse, c'est la raison de tous cherchant à guider le pouvoir dans les voies de la justice et de la vérité. »

Victor Hugo, discours à l'Assemblée nationale constituante, 11 septembre 1848, texte d'après assemblee-nationale.fr

Doc. 3 : la grande loi de 1881

Votée sous la III^{ème} République, la loi sur la liberté de la presse est toujours en vigueur : c'est elle qui encadre aujourd'hui encore ce que chacun peut dire ou publier (journaux, livres, affiches, et désormais propos tenus publiquement en ligne).

Article 1^{er}. L'imprimerie et la librairie sont libres.

Article 24. Seront punis [...] ceux qui [...] auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée.

Article 29. Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. [...] Toute expression outrageante, termes de mépris ou invective qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure.

Loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse, texte consolidé, legifrance.gouv.fr

Doc. 4 : et pour les moins de 18 ans ?

Article 3. [...] L'intérêt supérieur de l'enfant doit être une considération primordiale.

Article 12. [...] On donnera notamment à l'enfant la possibilité d'être entendu dans toute procédure judiciaire le concernant.

Article 13. 1. L'enfant a droit à la liberté d'expression. Ce droit comprend la liberté de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce, sans considération de frontières, sous forme

orale, écrite, imprimée ou artistique, ou par tout autre moyen du choix de l'enfant. 2. L'exercice de ce droit ne peut faire l'objet que des seules restrictions qui sont prescrites par la loi et qui sont nécessaires au respect des droits ou de la réputation d'autrui.

Article 15. Les États parties reconnaissent les droits de l'enfant à la liberté d'association et à la liberté de réunion pacifique.

Article 17. Les États parties [...] veillent à ce que l'enfant ait accès à une information et à des matériels provenant de sources nationales et internationales diverses.

Convention internationale des droits de l'enfant, 20 novembre 1989

Doc. 5 : des élèves qui s'expriment, à travers le journal de leur lycée



LE LYCÉEN DÉCHAINÉ

- décembre 2011

N u m é r o 8
Prix : 20 cts

Un poing, c'est tout !



Liquidation stocks de ketchup et de mayonnaise. Prix fendus, brisés, cassés ! N'hésitez pas à nous contacter en vous adressant à la rédaction du journal.

Editorial

Pour vous, anciens, qui nous avez déjà lu, et pour vous, nouveau qui allez nous découvrir, nous avons l'honneur de vous annoncer le retour du Lycéen Déchainé !

Toujours plus engagé, satirique, vivant, le journal souffle cette année sa troisième bougie. Humour catastrophe et actualité sont au rendez-vous pour le premier numéro de cette année.

Rappelons seulement que le cercle du journal n'est pas fermé. Vous pouvez venir à nos réunions qui se passent les jeudis de 12h à 13h, l'équipe déjà présente se fera un plaisir de vous éclairer quant à nos activités et notre fonctionnement. Si vous n'êtes pas un adepte du CDI ou seulement pas disponible à cet horaire, rassurez-vous, il suffit juste de venir nous voir sur le Facebook du Lycéen Déchainé. Et pour les réfractaires à la technologie, n'oubliez pas notre petite boîte à idées qui se trouve au CDI ! Maintenant plus d'excuses, venez !

Sommaire

- p. 2-3 Elysée Story
- p. 4 Last Christmas
- p. 5 Fashion faut pas...
- p. 6 je@nmo.net

Professeur classe d'élèves turbulents, crasseux et sans espoir contre classe disciplinée aux élèves bien peignés et prometteurs. Peut éventuellement accepter de n'échanger que la moitié d'une classe seulement si la marchandise est de bonne qualité.

Journal « Le Lycéen déchainé » n°8, décembre 2011, Lycée Jean Monnet, Joué-lès-Tours (37)

Doc. 6 : la définition en 1 min 42



Doc. 7 : ça, c'est limite limite



Doc. 8 : des jeunes posent VOS questions



- 1) Docs. 1 à 4 : placez les quatre textes sur une frise chronologique. Que constatez-vous sur la manière dont la liberté d'expression s'est construite en France et dans le monde ?
- 2) Doc. 1 : dans l'article 11, relevez l'expression qui proclame la liberté, puis celle qui annonce déjà ses limites. Qui est chargé de fixer ces limites ?
- 3) Doc. 2 : reformulez la thèse de Victor Hugo avec vos propres mots. Pourquoi, selon lui, la liberté de la presse et le suffrage universel sont-ils inséparables ?
- 4) Docs. 3 et 4 : pour chacun des deux textes, relevez d'une part ce qui est protégé, d'autre part ce qui est interdit ou restreint. Que remarquez-vous ?
- 5) Doc. 5 : qu'est-ce que ce document prouve sur votre propre liberté d'expression, ici et maintenant ? Cette liberté s'exerce-t-elle sans règles ?
- 6) Docs. 6 à 8 : qu'apportent les vidéos et le podcast que les textes de loi ne disent pas ? Relevez dans le document 8 au moins un exemple concret de limite à la liberté d'expression sur Internet.



Les ressources bonus

- **La ressource bonus pour le plaisir.**

Aucune question ne porte sur cette ressource. Aucune date, aucune obligation : elle est là pour le plaisir. Il s'agit d'un documentaire que vous pourrez retrouver sur toutes les plateformes légales de streaming. Le QR code, lui, vous en fera découvrir la bande-annonce.



- **La ressource qui est un bonus, parce que ne pas le savoir est un malus.**



1. **Recopiez en tête de votre carnet de récolte le nom de votre affaire**, et la question de son dossier *(que vous avez lue en fin de l'encart de présentation de votre affaire, quelques pages plus haut)*.
2. Regardez à nouveau les 8 documents sur lesquels vous venez de travailler : alors, lesquels méritent-ils d'entrer dans votre carnet de récolte ? Pour lesquels voyez-vous / verriez-vous un lien se faire avec votre affaire ? **Sélectionnez-en deux au minimum**, à partir de **documents** de ce socle **de natures différentes** (donc un texte, et une vidéo ou le podcast).
« Deux », parce que croiser des sources de natures différentes s'apprend dès la première récolte ;
« au minimum », parce que rien ne vous empêche de récolter davantage.
Pour choisir quoi retenir, souvenez-vous des conseils qui vous étaient donnés un peu plus haut...
3. Une fois toute récolte effectuée, il faut, vous le savez maintenant **garder trace**. C'est donc le moment pour vous de **remplir vos premières fiches de récolte** !
Pour se remémorer la méthodologie à suivre, faites un saut de puce jusqu'à « 3 Garder trace », c'est juste un tout petit peu plus haut...
4. Puis, tournez la page : votre kit de départ vous attend ! C'est la vraie première pièce de votre enquête, et, promis, on vous montre d'abord comment faire.

ÉTAPE 0

Le kit de départ : votre affaire, instruite

Un kit de départ, ça se fait au moment de partir !

Le vôtre se fait donc maintenant, avant le premier chapitre : il ne demande aucune connaissance, seulement les réflexes d'enquêteur que vous venez d'apprendre. À cette étape, une seule règle de fond : interdiction de juger, d'aimer ou de détester. On établit ce qui s'est passé, précisément, dans l'ordre, sources à l'appui. Le reste viendra avec les chapitres.

Votre mission, en trois temps :

- 1) **Lisez les sources** de départ de votre dossier (ci-dessous), et **fichez chacune dans votre carnet** : le **protocole de la fiche ne change jamais, et sa dernière ligne non plus** : si un document nomme une liberté, recopiez les mots exacts. Ne cherchez pas encore à savoir si c'est le bon mot : c'est le travail de l'étape 1.
- 2) **Établissez la chronologie de votre affaire** : les dates, dans l'ordre, chacune avec sa source.
- 3) **Rédigez la fiche d'identité du cas (10 à 15 lignes)** : qui est la personne (3 à 4 phrases), que s'est-il passé, où, quand. Et terminez par trois lignes d'un autre genre, à part : votre avis d'avant-enquête, ce que vous pensez de votre affaire là, tout de suite, avant d'avoir enquêté. Rangez ces trois lignes au chaud dans le carnet : vous les relirez à l'étape 3, avec le regard affûté... et il n'est pas exclu que cela puisse vous faire sourire.

La règle des bornes, valable toute l'année : vos recherches restent dans les sources du kit et dans la presse établie : lemonde.fr, franceinfo.fr, ina.fr, lumni.fr, gallica.bnf.fr, les sites officiels (vie-publique.fr, legifrance.gouv.fr)...

Jamais les réseaux sociaux eux-mêmes : ce qui s'y est dit, la presse l'a déjà rapporté et vérifié pour vous.

Mais avant de vous lancer, vous vous souvenez de ce « dossier 9 » que nous avons évoqué tout à l'heure ? Mais si, rappelez-vous, celui qui allait nous permettre d'avancer en parallèle de vous, de construire notre dossier pendant que vous coudriez le vôtre. Voilà, lui ! Si vous voulez jeter un œil à notre kit de départ et à comment nous l'avons construit, c'est par là →



8 dossiers, 8 kits de départ :



Le dossier **Orelsan** – Kit de départ

Point de départ : un concert parisien de 2009, huit chansons, cinq associations qui portent plainte pour injure et provocation à la violence. Sept années de procédure.

Vos sources de départ :

- Les articles de franceinfo consacrés au procès (recherchez « Orelsan procès chansons »)
- La chronologie rapportée par la presse nationale : 2009 (concert), 2013 (premier jugement), 2016 (décision finale)

Votre enquête : reconstituez la chronologie complète, de la scène au dernier tribunal : qui a porté plainte, sur quel fondement, et ce que chaque juridiction a décidé.

Garde-fou : les paroles en cause sont violentes : la presse les cite par courts extraits, cela suffit à l'enquête, inutile d'aller les écouter.



Le dossier **Malala** – Kit de départ

Point de départ : en 2009, une écolière de la vallée de Swat (Pakistan) raconte, sous pseudonyme, l'interdiction d'école faite aux filles par les talibans. Elle a onze ans.

Vos sources de départ :

- « C'est qui Malala ? » – 1 jour, 1 question (1 min 42)
- Son discours à la tribune de l'ONU, 12 juillet 2013 (texte repris par la presse française)
- Les articles consacrés à son prix Nobel de la paix (2014)

Votre enquête : établissez la chronologie 2009-2014 : le blog, l'attentat d'octobre 2012, la tribune de l'ONU, le Nobel.

Garde-fou : les sources en anglais abondent ; restez sur la presse française du kit : la traduction est un métier, et votre enquête n'en a pas besoin.



Le dossier **Zola** – Kit de départ

Point de départ : 13 janvier 1898. À la une du journal L'Aurore, sur six colonnes : « J'accuse... ! ». L'écrivain le plus célèbre de France y attaque nommément l'état-major de l'armée.

Vos sources de départ :

- La une de L'Aurore du 13 janvier 1898, numérisée par la BnF (recherchez « L'Aurore 13 janvier 1898 » sur gallica.bnf.fr)
- Votre manuel d'histoire : le chapitre « L'évolution politique de la France » (affaire Dreyfus)

Votre enquête : lisez au moins l'ouverture et la fin du texte de Zola : qui accuse-t-il, de quoi, et que risque-t-il en le publiant ?

Indice d'enquête : il l'écrit lui-même dans le texte, cherchez le passage où il dit connaître la loi qui le menace.



Le dossier **Hugo** – Kit de départ

Point de départ : 2 décembre 1851, coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte. Hugo appelle à la résistance, doit fuir, et commence dix-neuf ans d'exil : Bruxelles, Jersey et enfin Guernesey.

Vos sources de départ :

- Le doc. 2 de votre socle (discours de 1848) : déjà fiché (théoriquement), relisez-le, il prend un autre sens
- Les Châtiments (1853), recueil écrit en exil : extraits dans toute anthologie ou sur gallica.bnf.fr
- Votre manuel d'histoire : chapitre « La France et l'Europe en 1815 » puis « L'évolution politique de la France »

Votre enquête : établissez les faits : pourquoi part-il exactement, que publie-t-il depuis l'exil, et comment ses textes interdits entrent-ils en France ?

Indice d'enquête : cherchez comment circulaient les exemplaires de Napoléon le Petit : la réponse vaut le détour.



Le dossier **Léna Situations** – Kit de départ

Point de départ : l'une des créatrices les plus suivies de France, et, depuis des années, une cible régulière de vagues de moqueries et d'attaques en ligne, dont elle a parlé publiquement.

Vos sources de départ :

- Les articles de presse établie sur le cyberharcèlement des créateurs de contenu (recherchez « cyberharcèlement influenceurs » sur franceinfo.fr ou lemonde.fr)
- Le cas jumeau, jugé : le procès du cyberharcèlement du chanteur Eddy de Pretto (Paris, 2022), articles franceinfo et France Bleu

Votre enquête : votre dossier trie des paroles. Dans ce qui se dit d'une personnalité publique, distinguez quatre familles : la critique d'un contenu, la moquerie, l'injure, la vague coordonnée. Cherchez dans la presse des exemples de chaque famille visant des créateurs.

Garde-fou : *interdiction d'aller lire les commentaires eux-mêmes : la presse les a déjà analysés, cités et contextualisés, c'est elle, votre terrain.*



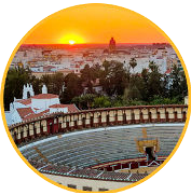
Le dossier **Aya Nakamura** – Kit de départ

Point de départ : mars 2024. La rumeur qu'elle pourrait chanter aux JO de Paris déclenche une banderole insultante d'un groupuscule d'extrême droite, un déferlement d'attaques, et une réponse politique et judiciaire.

Vos sources de départ :

- Les articles de mars 2024 (la banderole, l'enquête ouverte par le parquet de Paris), franceinfo.fr, lemonde.fr
- La cérémonie d'ouverture du 26 juillet 2024 : sa prestation avec la Garde républicaine

Votre enquête : chronologie mars-juillet 2024 : qui attaque (et en quels termes), qui soutient, qui enquête, et que fait-elle, elle ?



Le dossier **Almendralejo** – Kit de départ

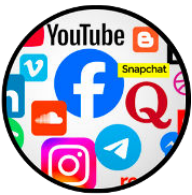
Point de départ : septembre 2023, Almendralejo, Espagne. Des collégiens fabriquent avec une application d'IA de fausses photos dénudées d'une vingtaine de camarades, et les font circuler.

Vos sources de départ :

- Les articles de sept.-oct. 2023 : lemonde.fr, franceinfo.fr (recherchez « Almendralejo »)
- La loi française de 2024 créant le délit de deepfake non consenti, expliquée sur vie-publique.fr

Votre enquête : établissez les faits sans images (elles n'ont rien à faire dans votre dossier) : qui a fait quoi, avec quel outil, quelles conséquences pour les victimes, quelle réaction du pays.

Garde-fou : *aucune image à chercher, jamais : les faits rapportés par la presse suffisent intégralement à l'enquête.*



Le dossier « **Réseaux interdits aux moins de 15 ans** » – Kit de départ

Point de départ : la France a voté en 2023 une « majorité numérique » à 15 ans ; l'Australie a interdit fin 2024 les réseaux sociaux aux moins de 16 ans ; l'Europe en débat. Les arbitres délibèrent encore, vous enquêtez pendant qu'ils délibèrent.

Vos sources de départ :

- La loi française sur la majorité numérique (2023), expliquée sur vie-publique.fr (rechercher « majorité numérique »)
- Les articles sur la loi australienne (fin 2024) : lemonde.fr, franceinfo.fr

Votre enquête : établissez l'état des lieux, et datez-le : que dit exactement la loi française, est-elle appliquée ? Qu'a décidé l'Australie, avec quels arguments ? Qui est pour, qui est contre, et que disent les deux camps ?

Garde-fou : *dossier vivant : chaque information doit porter sa date. Un état des lieux d'octobre n'est plus celui de mars : l'écrire, c'est déjà de l'éducation aux médias.*



Prochain rendez-vous du dossier : l'encart « Récolte n°1 », à la fin du chapitre 1 d'Enseignement Moral et Civique. **On se retrouve là-bas !**

Vous y arriverez en position de force : votre affaire, elle, est déjà instruite.

HISTOIRE – Thème I : l'Europe et le monde au XVIII^{ème} siècle

On poursuit l'histoire de France là où on l'a laissée en 5^{ème}, à la fin du règne de Louis XIV.
On étudie dans ce thème les puissances européennes au XVIII^{ème} siècle ainsi que leurs relations avec le reste du monde.

Chapitre I – L'Europe et le monde au début du XVIII^{ème} siècle

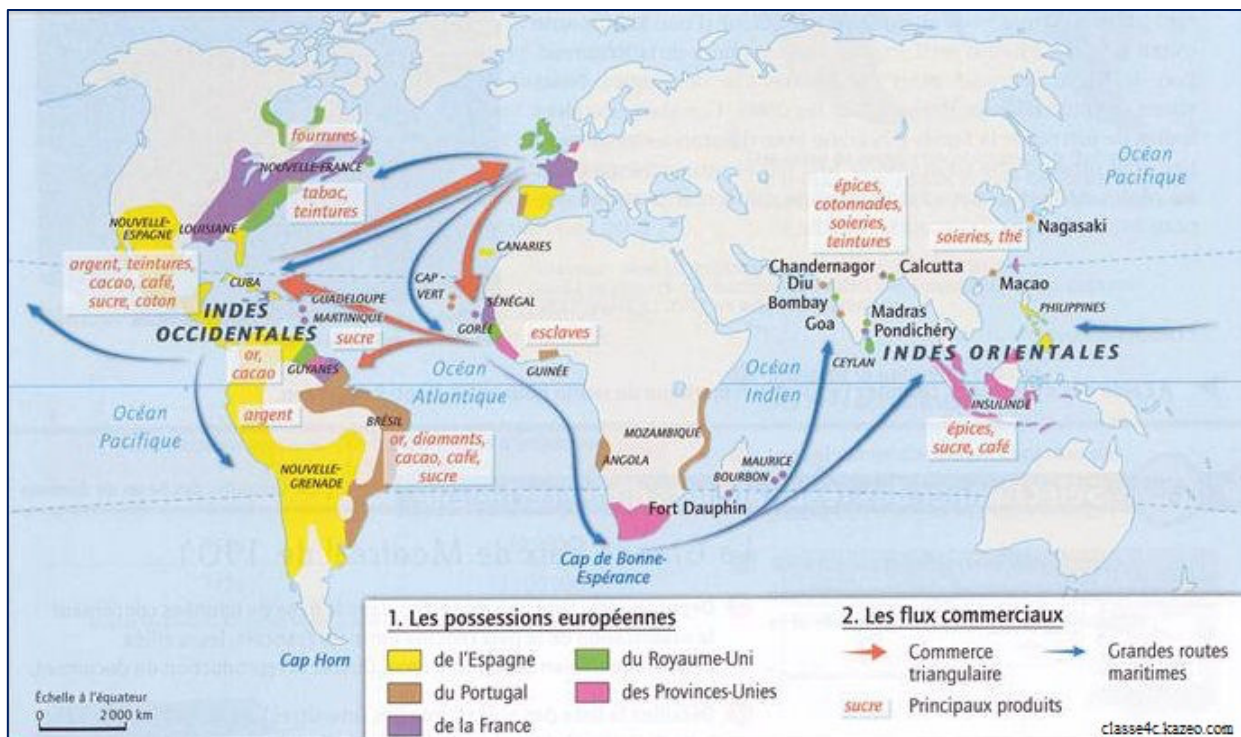
Dans ce chapitre, on fait un état des lieux de la situation des puissances européennes dans le monde après le règne du roi de France Louis XIV.



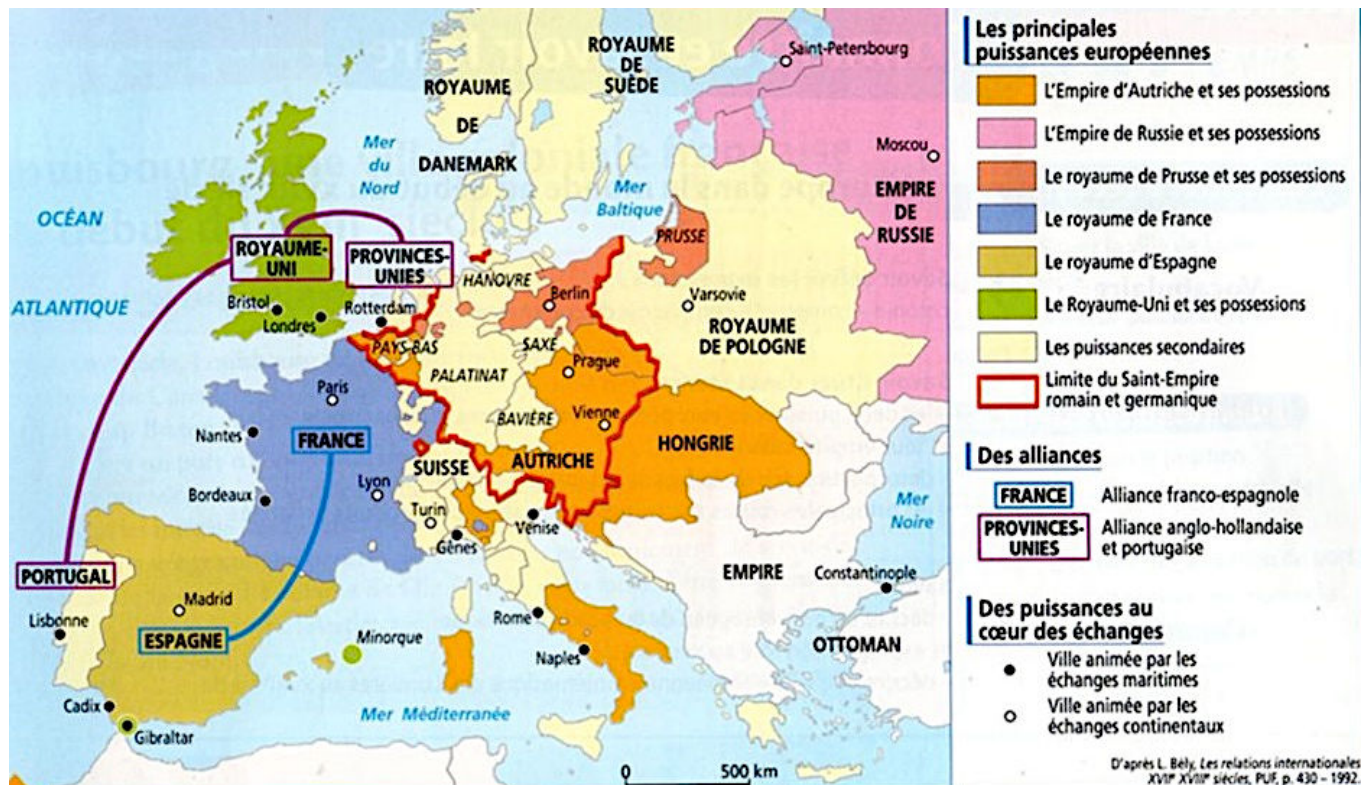
Objectif :

- ✓ Quelles grandes puissances européennes dominent les échanges mondiaux au XVIII^{ème} siècle ?
- ✓ Sur quoi repose leur puissance ?

Doc. 1 : les empires coloniaux et le commerce mondial au début du XVIII^{ème} siècle :



Doc. 2 : les grandes puissances politiques européennes en 1713



Doc. 3 : le port de Lisbonne



Gravure, La ville de Lisbonne au XVIII^e siècle

Doc. 4 : Lisbonne au cœur des échanges

« Lisbonne est à l'embouchure du Tage. C'est une grande ville, bien bâtie, située sur sept collines. Elle est bien peuplée. En 1748, il s'y trouva 270 mille âmes environ, y compris des étrangers.

Son port est un des plus sûrs, un des plus vastes et des plus commodes de l'univers. Il peut contenir dix mille vaisseaux à l'ancre, en sûreté, et il y a assez de profondeur pour que les vaisseaux puissent ancrer devant les fenêtres du roi.

Cette ville est très riche et l'une des plus marchandes d'Europe. Mais tout le monde sait combien la ville a souffert par le tremblement de terre arrivé le 1er novembre 1755. Elle se rétablira sans doute avec le temps, ainsi que son commerce, au moyen de l'or que les mines du Brésil lui produisent annuellement.

Il part tous les ans de Lisbonne et de Porto, 20 ou 22 vaisseaux marchands pour Rio de Janeiro, 30 pour la Baie de tous les Saints, autant pour Pernambuco, 7 ou 8 pour Paraíba¹. Les marchandises qu'on porte au Brésil sont des farines, du vin, de l'eau de vie, de l'huile, des étoffes de laine, des toiles de lin, et du fil qu'on prend au Portugal ; des bas de soie, des chapeaux et autres laineries qu'on tire d'Angleterre et de Hollande ; des toiles de Bretagne et des brocards de toutes sortes de couleurs que la France fournit ; enfin des taffetas, des soies pour coudre et du papier qui viennent d'Italie. Les marchandises d'Angleterre font la moitié de ce commerce. Les retours du Brésil sont en sucre, en tabac, en cuirs ».

Jacques Savary des Brûlons et Philémon Louis Savary, *Dictionnaire universel de commerce, d'histoire naturelle, et des arts et métiers*, 1765

Doc. 5 : le comptoir de Pondichéry en Inde

Née en 1664 et dotée de nombreux privilèges, la Compagnie des Indes orientales installe des comptoirs dans la mer des Indes et en Asie et assure pendant plus d'un siècle la présence française en Orient.

Les vaisseaux de la Compagnie arrivant à Pondichéry sont chargés de produits utiles aux Européens installés en Asie et de métaux précieux. Ces derniers permettent l'achat de marchandises asiatiques stockées dans les entrepôts de la Compagnie.



Vue des magasins de la Compagnie des Indes, de l'amirauté et de la maison du gouverneur, gravure du XVIII^{ème} siècle, musée de la Compagnie des Indes, Lorient

¹ Il s'agit des États du Brésil

Doc. 6 : le système de l'Exclusif ou Pacte colonial

Créé par Colbert, alors ministre de Louis XIV, en 1664 et abandonné en 1861, le système de l'Exclusif est le mode de fonctionnement sur lequel reposent les rapports entre les colonies et la métropole.

« Les colonies n'étant établies que pour l'utilité de la Métropole, il s'ensuit :

- 1 - Qu'elles doivent être sous sa dépendance immédiate et sous sa protection.
- 2 - Que le commerce doit être exclusif aux fondateurs.

Les colonies ne seraient plus utiles si elles pouvaient se passer de la Métropole [...].

Si la colonie entretient un commerce avec les étrangers ou si l'on y consomme les marchandises étrangères, le montant de ce commerce est vol fait à la Métropole ».

L'Encyclopédie, tome VIII, article « colonie », XVIII^{ème} siècle

Doc. 7 : l'enrichissement d'une famille d'armateurs normands



Louis-Léopold Boilly, *La Famille Gohin*, huile sur toile, 1787, musée des Arts décoratifs, Paris

- 1) Quelles sont les grandes puissances européennes au début du XVIII^{ème} siècle ?
- 2) Jusqu'où s'étendent les principales routes maritimes ? Qu'est-ce que cela signifie ?
- 3) Situez Lisbonne. À quoi voit-on que c'est une ville très commerciale ?
- 4) D'après la carte et le document 4, quelles sont les possessions coloniales du Portugal ? Qu'est-ce qu'on y envoie ? Qu'est-ce que ces possessions envoient au Portugal ?
- 5) D'après le document 5, qu'est-ce qu'un comptoir ?
- 6) Qu'est-ce que le système de l'Exclusif utilisé par la France ?
- 7) Quels sont les signes visibles de richesse et de réussite sociale de la famille représentée sur le tableau ?



I. Les grandes puissances européennes

Au début du XVIII^{ème} siècle, le Royaume-Uni, l'Espagne, le Portugal, les Provinces-Unies (aujourd'hui Pays-Bas) et la France deviennent de grandes puissances (documents 1 et 2). La France et le Royaume-Uni dominent et s'imposent sur les océans des Indes à l'Amérique du Nord (comme on peut le voir sur la carte). La France est aussi une puissance culturelle car le français est la langue internationale pratiquée dans les cours européennes. L'Autriche, la Prusse et la Russie s'affirment également mais restent des puissances continentales (document 2).

II. Les domaines coloniaux

Depuis le XVI^{ème} siècle, les puissances européennes ont fondé des colonies sur les autres continents devenant ainsi de grands empires coloniaux. Ces possessions sont placées sous l'autorité directe de la métropole. Les puissances y exploitent les territoires en Amérique avec la traite des esclaves noirs (*que l'on étudiera dans le prochain chapitre*) et installent des comptoirs en Afrique et en Asie sur la route des Indes (comme le comptoir français de Pondichéry, doc. 5). Au cours du XVIII^{ème} siècle, la France et le Royaume-Uni deviennent des puissances maritimes et coloniales rivales. Afin de se préserver de la concurrence des autres empires coloniaux, le principe de l'Exclusif impose aux colonies de ne commercer qu'avec leur métropole et de ne livrer que les produits tropicaux, les épices et les matières premières demandés en Europe (doc. 6).

III. Les échanges mondiaux

Les grandes puissances européennes développent des flottes de commerce pour s'assurer le contrôle des voies vers les colonies.

Le commerce des produits tropicaux (café, cacao, tabac, sucre, bois), des métaux précieux et la traite négrière enrichissent les grands ports tournés vers l'océan Atlantique comme Bordeaux ou Nantes en France ou Lisbonne au Portugal (documents 3 et 4).

Ces puissances ont un rayonnement important dans le monde et une nouvelle catégorie sociale qui s'enrichit grâce à ce commerce apparaît : la bourgeoisie marchande (document 7).



Bilan du chapitre

Au XVIII^{ème} siècle, de grandes puissances (la France, le Royaume-Uni, l'Espagne et le Portugal) dominent le commerce et les routes maritimes qui mènent vers leurs colonies.



Définitions à retenir

- Colonie
- Comptoir



À savoir, et savoir expliquer

- Les grandes puissances politiques et leurs colonies
- Les grandes routes maritimes

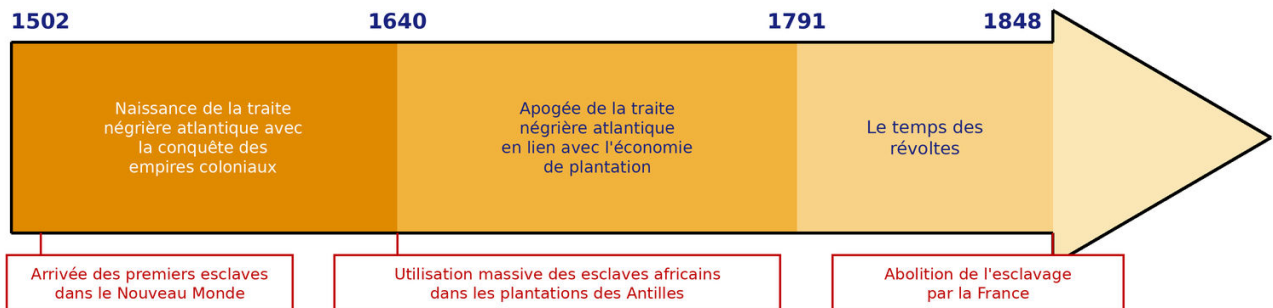


Lexique

- **Colonie** : territoire conquis, administré et exploité par un pays étranger.
- **Comptoir** : port stratégique sur une côte, à l'extrémité d'une route commerciale, qui permet d'effectuer des échanges avec un pays et d'abriter des navires.
- **Empire colonial** : ensemble des territoires, composé de la métropole et des colonies.
- **Métropole** : État qui exerce son influence sur un pays ou une région colonisés.

Chapitre II – Les traites négrières et l'esclavage

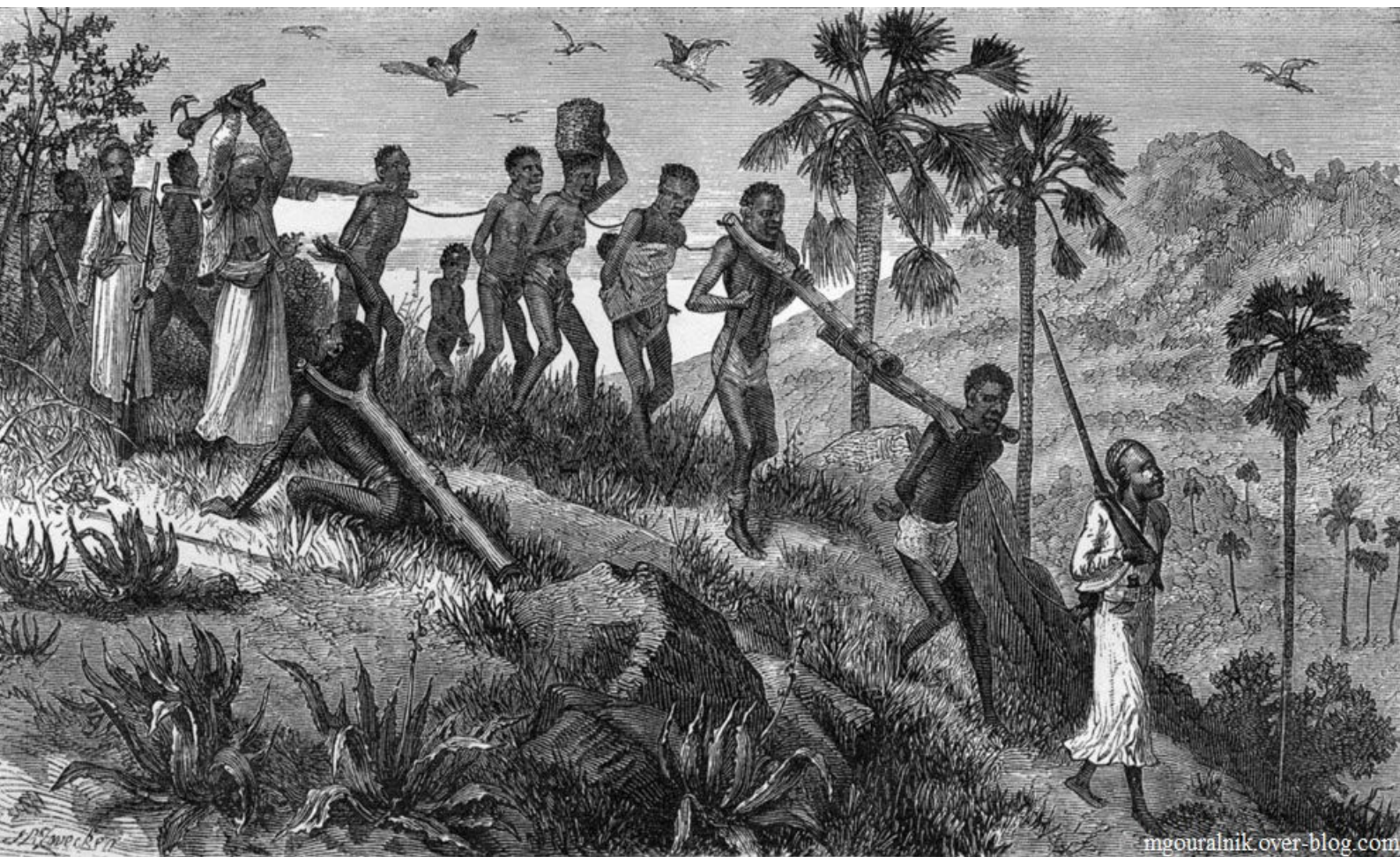
Afin d'exploiter les territoires des colonies, les Européens développent la traite négrière par le biais du commerce triangulaire.



L'esclavage existe depuis l'Antiquité. On trouve quelques esclaves noirs en Égypte, en Grèce, à Carthage ou à Rome mais le commerce des esclaves reste peu organisé. C'est au moment de la conquête arabe, à partir du VII^{ème} siècle, que s'organise la première traite négrière : c'est la traite musulmane (que vous avez étudiée en 5^{ème}). Mais, dès la fin du XV^{ème} siècle, avec les besoins en main-d'œuvre des puissances européennes pour leur empire colonial, apparaît la traite atlantique. Elle atteint une grande ampleur au XVIII^{ème} siècle et aurait touché plus de 12 millions d'êtres humains.

Objectif :

- ✓ Quelles formes prennent les traites négrières et l'esclavage au XVIII^{ème} siècle ?



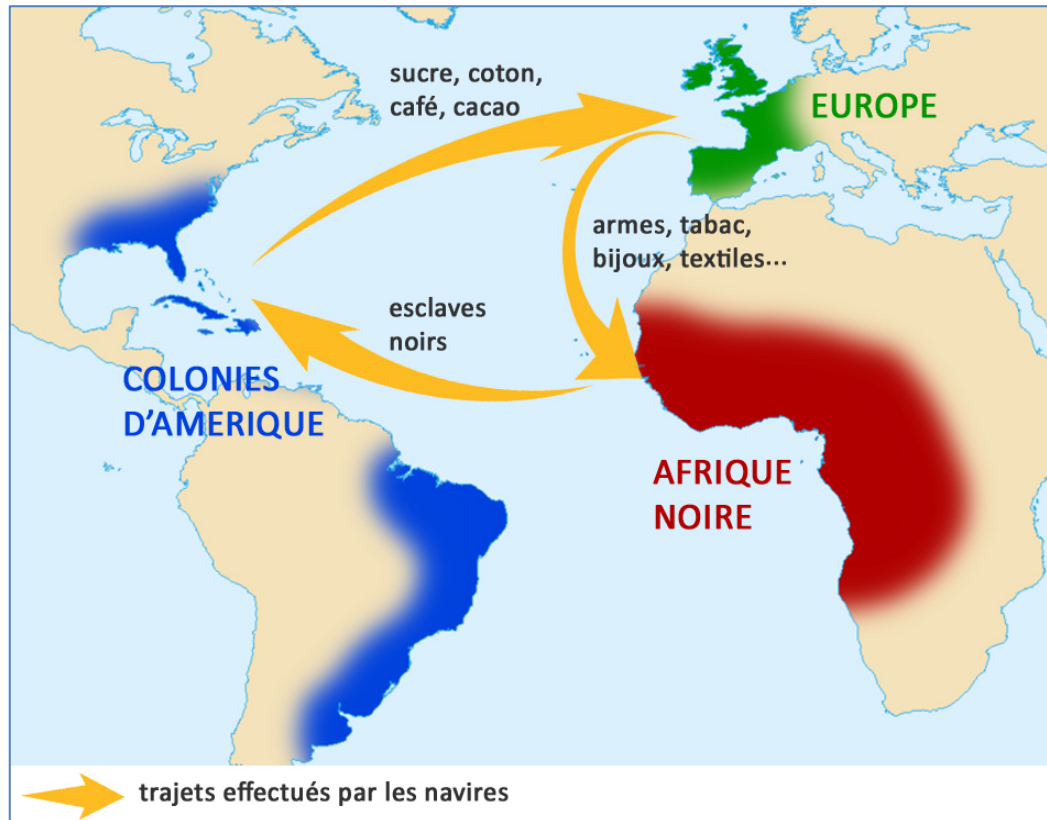
Gravure montrant des soldats noirs, au service d'un marchand africain, qui capturent les habitants d'un village pour les vendre aux Européens.

ÉTUDE DE CAS

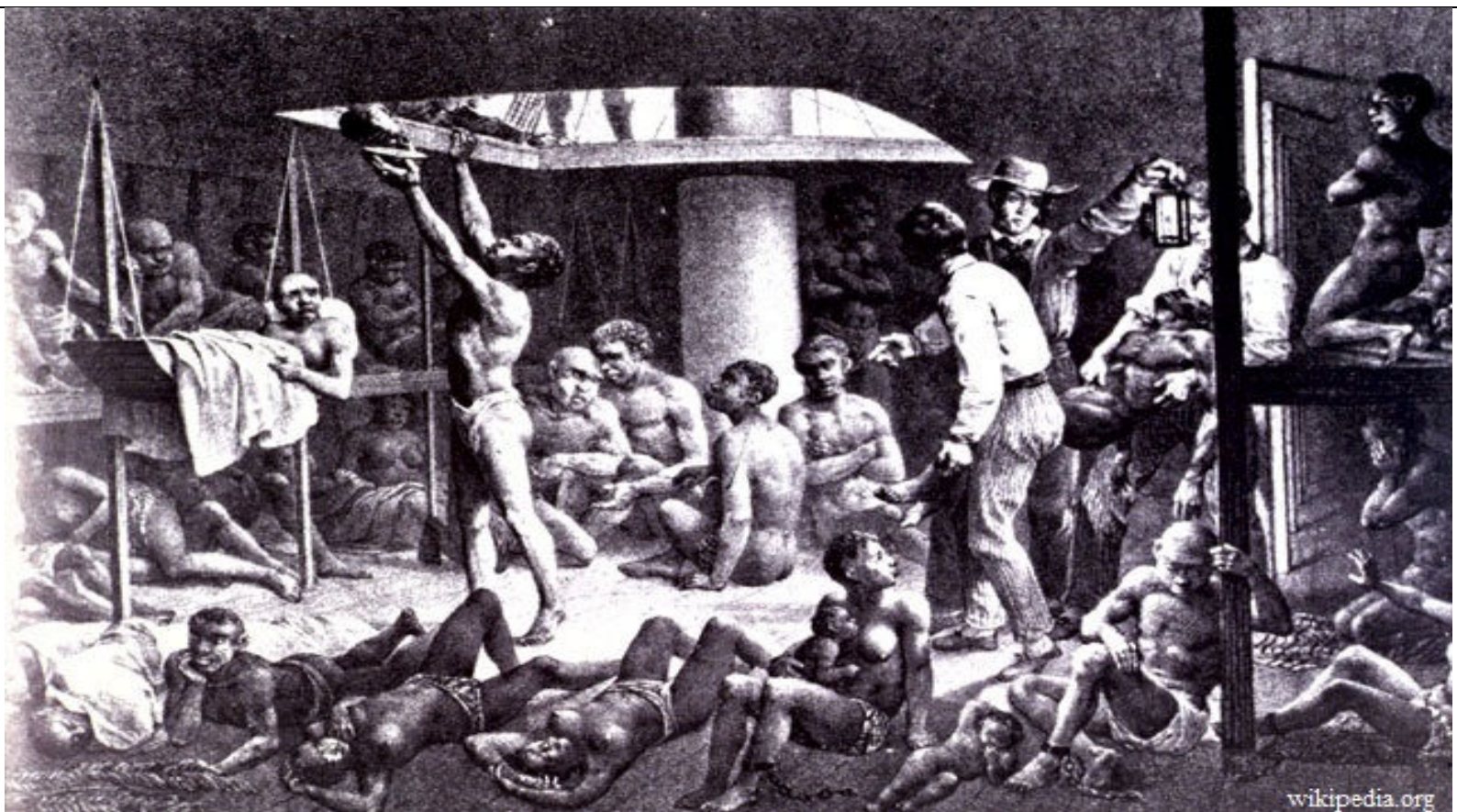
La traite depuis le port de Nantes

Au XVIII^{ème} siècle, les navires partent des ports de la façade atlantique et se dirigent vers l'Afrique. Nantes devient le premier port négrier français.

Doc. 1 : le trajet d'un navire négrier



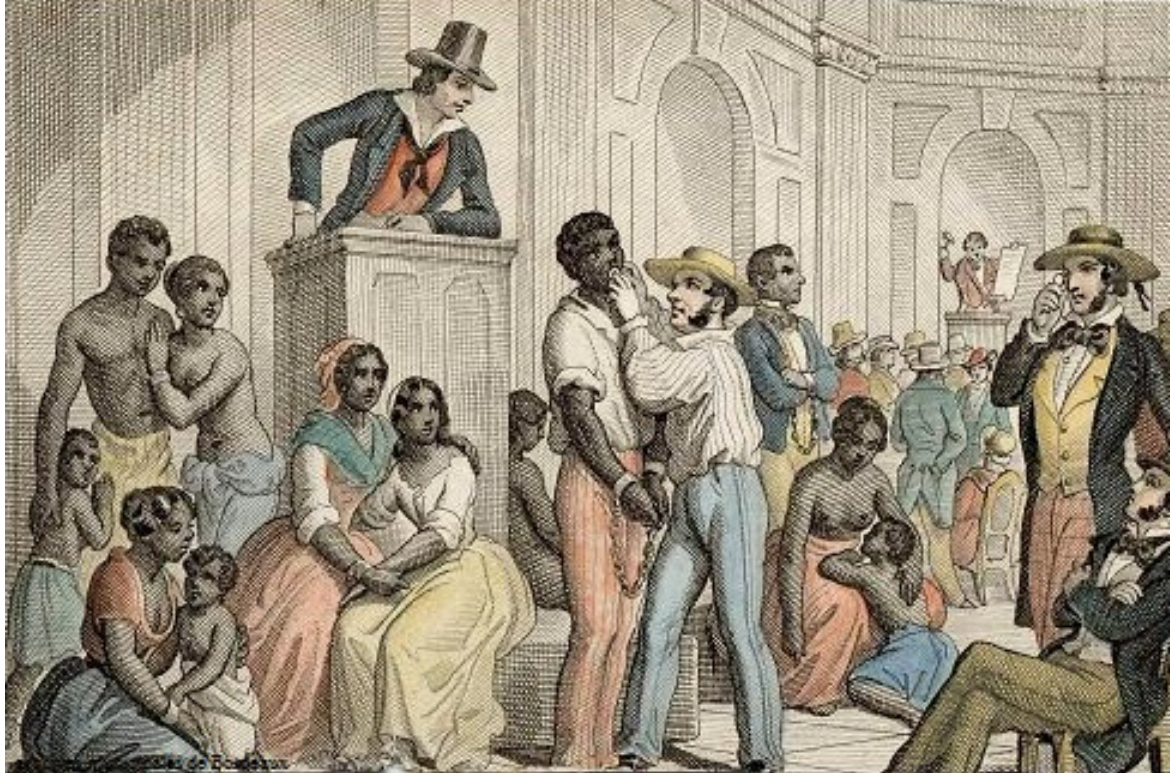
Doc. 2 : les conditions de transport des esclaves



Cette gravure montre comment les esclaves étaient attachés et entassés dans les navires négriers.

Doc. 3 : la vente des esclaves

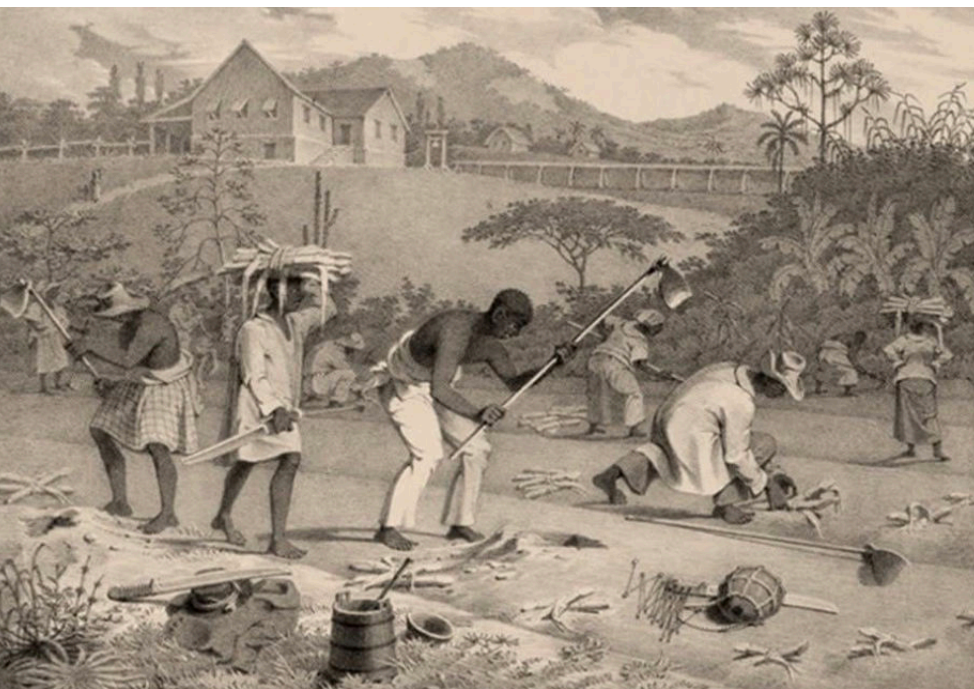
Cette gravure montre le déroulement de la vente des esclaves aux propriétaires blancs une fois arrivés aux Amériques.



Doc. 4 : les conditions des esclaves dans les plantations

« Pendant quelques semaines, je fus employé à désherber et à désempierrer une plantation. Comme l'homme à qui appartenait ce domaine tomba malade, on m'envoya dans la demeure pour l'éventer pendant son sommeil. En traversant la maison, je vis une esclave noire qui préparait le dîner : la pauvre était cruellement harnachée à divers instruments en fer, dont un qu'elle portait sur la tête et qui lui fermait si étroitement la bouche qu'elle pouvait à peine parler, manger et boire. Je fus choqué par ce dispositif dont j'appris plus tard qu'on l'appelait muselière de fer ».

La Véridique Histoire d'Olaudah Equiano, esclave originaire d'Afrique de l'Ouest, 1789



Doc. 5 : le travail des esclaves dans les plantations

Doc. 6 : extraits du Code noir (1685)

Le Code noir est un texte de loi préparé par Colbert, ministre de Louis XIV. Il régleme la vie des esclaves et leurs relations avec les maîtres.

Art. 2. Tous les esclaves qui seront dans nos îles seront baptisés et instruits dans la religion catholique, apostolique et romaine [...]

Art. 16. Défendons [...] aux esclaves appartenant à différents maîtres, de s'attrouper le jour ou la nuit [...] sous peine de punitions corporelles, qui ne pourra être moindre que du fouet, et de la fleur de lys¹ ; et en cas de fréquentes récidives, et autres circonstances aggravantes, pourront être punis de mort [...].

¹ Punition consistant à marquer la peau avec un fer rouge en forme de fleur de lys (symbole de la monarchie française)

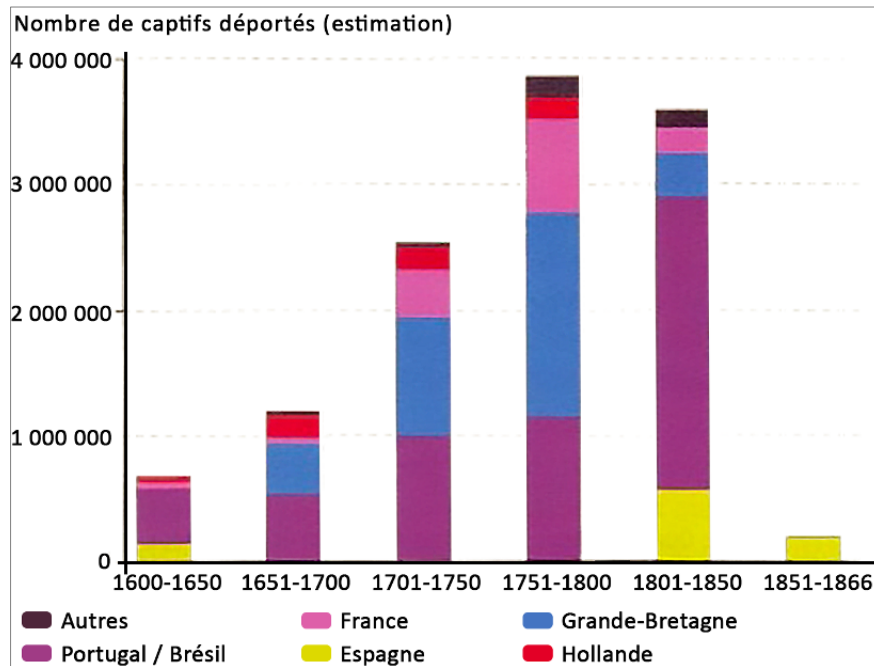
Art. 38. L'esclave fugitif, qui aura été en fuite pendant un mois, à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule ; s'il récidive une autre fois [...], aura le jarret coupé et il sera [...] marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule, la troisième fois, il sera puni de mort.

Art. 42. Les maîtres pourront, lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verge ou de corde. [...]

Art. 44. Déclarons les esclaves être meubles et comme tels [...] se partager également entre les cohéritiers

Art. 55. Les maîtres âgés de vingt ans pourront affranchir leurs esclaves [...] sans qu'ils soient tenus de rendre raison de leurs actes.

Doc. 7 : estimation du nombre de captifs embarqués



Doc. 8 : les hôtels particuliers de l'île Feydeau à Nantes

L'implantation coloniale implique une organisation portuaire et maritime importante. Bordeaux, Nantes, La Rochelle, Rouen-Le Havre assurent l'essentiel du trafic. De grandes fortunes se bâtissent alors sur ce commerce colonial auquel est associée la traite négrière. 11 architectes travaillent à Nantes au XVII^{ème} siècle, 84 au XVIII^{ème} siècle pour réaménager la ville.

- 1) D'après vous, pourquoi appelle-t-on le commerce d'esclaves le commerce triangulaire ?
- 2) D'où part le navire ? Quelles sont les différentes étapes de son voyage ? Que transporte-t-il ?
- 3) Dans quelles conditions sont transportés les esclaves et comment sont-ils traités à leur arrivée aux Amériques ? Quel rôle occupent-ils dans les plantations ?
- 4) D'après le Code noir, comment les esclaves étaient-ils considérés ?
- 5) D'après ces deux derniers documents, montrez (en 3-4 lignes) comment les ports négriers se sont enrichis grâce au commerce avec les colonies, particulièrement la traite négrière.



Doc. 9 : Condorcet condamne l'esclavage.

Épître² dédicatoire aux Nègres esclaves

« Mes amis,

Quoique je ne sois pas de la même couleur que vous, je vous ai toujours regardé comme mes frères. La nature vous a formés pour avoir le même esprit, la même raison, les mêmes vertus que les Blancs. Je ne parle ici que de ceux d'Europe, car pour les Blancs des Colonies, je ne vous fais pas l'injure de les comparer avec vous, je sais combien de fois votre fidélité, votre probité³, votre courage ont fait rougir vos maîtres. Si on allait chercher un homme dans les îles de l'Amérique, ce ne serait point parmi les gens de chair blanche qu'on le trouverait ».

Condorcet, *Réflexions sur l'esclavage des Nègres*, publié sous un pseudonyme en 1781

- 1) À qui Condorcet s'adresse-t-il ?
- 2) Que dénonce-t-il ?



I. Le développement des traites négrières

Les traites sont un phénomène ancien puisqu'elles datent de l'Antiquité : on retrouve des esclaves blancs et noirs en Égypte, à Rome, à Carthage et en Grèce. Elles se développent, à partir du VII^{ème} siècle, avec l'expansion musulmane (*voir le thème I du manuel de Cinquième*).

À la fin du XV^{ème} siècle, les Européens ont besoin de main-d'œuvre pour leur empire colonial : c'est la traite atlantique. Les navigateurs européens s'installent sur les côtes africaines et achètent des esclaves noirs (c'est pourquoi on appelle cela la traite négrière) à des marchands africains (comme on peut le voir sur la première illustration). **Ce commerce se développe et les esclaves, de plus en plus nombreux, deviennent pour les Européens de véritables marchandises** (documents 3 et 7). Les armateurs des ports européens, les capitaines des navires et les colons en Amérique et aux Antilles s'enrichissent grâce à la traite négrière. Elle permet aux villes portuaires de se développer (comme Nantes et la construction des hôtels particuliers, document 8).

II. Le commerce triangulaire

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, avec le développement de l'économie de plantation dans les colonies européennes des Amériques (document 5), la traite atlantique connaît un grand essor. En effet, **les navires européens quittent les ports négriers** comme Nantes (document 8), Bordeaux ou Liverpool **pour se rendre sur les côtes africaines**. Arrivés là, **ils échangent des marchandises européennes** (alcool, bijoux, armes, textiles, document 1) **contre des esclaves qu'ils emmènent jusqu'aux colonies des Amériques**. Les esclaves sont entassés dans l'entrepont (document 2). La traversée est très dure et beaucoup d'entre eux meurent lors du voyage. **Une fois arrivés aux colonies, ils sont vendus** (document 3) **pour effectuer un travail forcé dans les plantations** (document 4). **Les navires repartent vers l'Europe chargés de produits coloniaux** (coton, café, sucre, cacao, épices, document 1). **C'est ce que l'on appelle le commerce triangulaire** (document 1). Dans les plantations, les relations sont très hiérarchisées : le Code noir (document 6) définit les relations entre le maître et l'esclave et fixe les châtiments en cas de désobéissance.

Cependant, au XVIII^{ème} siècle, en France et en Angleterre, les philosophes des Lumières dénoncent l'esclavage. Ils dénoncent le traitement infligé aux esclaves et le comportement des colons (comme le fait Condorcet, document 9).

² Genre littéraire ; poème court écrit sous la forme d'une lettre pour parler de morale ou de philosophie

³ Honnêteté

Bilan du chapitre

Aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, la traite négrière se développe. Les navires partent d'Europe, échangent des marchandises contre des esclaves noirs, amènent ces esclaves jusqu'aux colonies des Amériques pour les faire travailler dans les champs car ils constituent une main-d'œuvre nombreuse et bon marché : c'est ce que l'on appelle la traite atlantique et le commerce triangulaire. Les esclaves sont traités comme des marchandises, ce qui est dénoncé par les philosophes des Lumières.

Définitions à retenir

- Traite atlantique
- Traite négrière
- Commerce triangulaire

À savoir, et savoir expliquer

- Les étapes d'un navire négrier
- Les lieux et les raisons de l'utilisation des esclaves
- Les conditions de capture et de traversée
- Leurs activités une fois aux Amériques

Lexique

- **Commerce triangulaire** : commerce des esclaves et produits coloniaux pratiqué entre l'Europe, l'Afrique et les Amériques.
- **Économie de plantation** : système agricole composé de grandes exploitations utilisant des esclaves.
- **Esclave** : être humain privé de liberté, appartenant à un maître qui use de lui comme un meuble.
- **Plantation** : grande exploitation agricole, appelée « habitation » dans les Antilles.
- **Traite atlantique** : commerce des esclaves noirs pratiqué par les Européens entre l'Afrique et les Amériques.
- **Traite négrière** : commerce organisé des esclaves noirs.



Des quiz en + ?
C'est par ici →



Et maintenant,
place au **devoir n°1** !

... à voir

- Deux relativement denses, mais très intéressantes capsules vidéo pour éclairer par l'image votre compréhension du sujet traité dans ce chapitre.

